

AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/10/2019

1- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

Sans objet

2- INTERCOMMUNALITE

2-1 CLECT Délibérations

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport de la Commission d'évaluation des charges de charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (CCVDD), relatif à :

- Correctif évaluation de compétences restituées
- Restitution de l'AC charges – compétence GEMAPI
- Restitution de compétence – temps agents voirie et interventions techniques ex-CCBT/CCVVB
- Transfert de charge – parking du Centre nautique intercommunal de la Tour-du-Pin
- Transfert de compétence - ALSH ex-CCVT
- Transfert de compétence - Nouvel investissement ALSH la Tour-du-Pin

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 février 2019 prononçant la révision statutaire de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné,

Vu les délibérations de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné relatives à la définition de l'intérêt communautaire,

Vu le rapport approuvé à l'unanimité par la CLECT du 26 août 2019,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au correctif de l'évaluation de compétences restituées transmis le 02/09/2019.

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif à la restitution de l'AC charges – compétence GEMAPI transmis le 02/09/2019.

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif à la restitution de compétence – temps agents voirie et interventions techniques ex-CCBT/CCVVB transmis le 02/09/2019.

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de charge – parking du Centre nautique intercommunal de la Tour-du-Pin transmis le 02/09/2019.

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de compétence - ALSH ex-CCVT transmis le 02/09/2019.

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de compétence - Nouvel investissement ALSH la Tour-du-Pin transmis le 02/09/2019.

2-7 PLUi

Exposition du cas pratique de St-Ondras modifié suite à la dernière rencontre du 25 septembre.

2-8 - SICTOM : fréquence de collecte en hiver

Monsieur le Maire rappelle que la question a été posée au printemps de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères l'hiver à un passage tous les 15 jours. La réduction du coût pour les usagers n'étant pas garantie les élus décident de ne pas donner suite.

3- MARAIS DU CLANDON

La SAFER a été sollicitée afin d'apporter son concours technique à la Communauté de communes les Vals du Dauphiné pour accroître la maîtrise du site naturel de la Tourbière du Clandon labellisé au titre des espaces naturels sensibles, en vue de la mise en œuvre d'un plan de gestion et d'interprétation. Une animation foncière a été menée à l'issue de laquelle des promesses de vente

et des conventions d'adhésion ont été recueillies. Des propositions d'actions futures sont proposées, notamment en lien avec les parcelles situées sur la commune de les Abrets-en-Dauphiné.

4- DIVERS

4-1 Association Cantine-garderie

Le président a démissionné et son poste n'a pas été pourvu lors de la dernière assemblée générale. Une autre réunion aura lieu mardi 22 octobre. Un courrier d'appel à la mobilisation a été distribué par le SIVU scolaires à chaque famille par l'intermédiaire des écoles. Lecture dudit courrier et bilan financier de l'association pour l'année écoulée.

4-2 Bulletin communal

Les associations sont invitées à communiquer leurs articles pour le 31 octobre au plus tard.

4-3 Réunion des CCAS du 12/09 à Val-de-Virieu

Compte-rendu des sujets abordés et des décisions prises portant sur la banque alimentaire et le transport des personnes âgées sur leurs lieux de loisirs.

4-4 Agenda

- Lundi 11 novembre à 10h15 : Cérémonie du 11 novembre
- Samedi 11 janvier 2020 : vœux du Maire
- Dimanche 26 avril 2020 : repas des anciens
- Samedi 16 mai 2020 : fête du Moulin

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 18 NOVEMBRE A 20H30